

Paris, le 11 avril 2025

Reclassement d'actions au sein du concert familial Feuillet sans incidence sur le contrôle de la société

François et Marie-Hélène Feuillet, membres prédominants du concert familial Feuillet qui détiennent la majorité du capital (57,87%) et des droits de vote (72,75%) de TRIGANO, envisagent d'apporter à leur holding patrimoniale SEVAL (dont ils sont les seuls actionnaires) 5.800.880 actions TRIGANO.

Le seul impact de l'opération envisagée serait une dilution mécanique en droit de vote, du fait de la perte de droits de vote doubles résultant du transfert des actions, mais sans aucun impact sur le contrôle de TRIGANO par le concert familial Feuillet, qui demeurerait majoritaire en capital (57,87%) et en droit de vote (66,43%), sans bouleversement de son équilibre interne.

L'opération de reclassement déclenchant le franchissement du seuil de 30% du capital et des droits de vote par la holding SEVAL, une dérogation à l'obligation de déposer un projet d'OPA a été demandée à l'AMF.

Les résultats du premier semestre 2024/2025 seront publiés le 13 mai 2025